

## CORNELIUS

Fonds de dotation (J.O. du 29/04/2017)  
9, rue de l'Armée d'Orient 75018 PARIS

### RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION CORNELIUS EXERCICE 2021

#### 1. Préambule

L'objet social du fonds de dotation CORNELIUS, créé en 2017, est d'organiser ou de soutenir toute action en France et/ou à l'étranger afin de :

- venir en aide aux personnes en difficultés quelle que soit leur nationalité en leur permettant un meilleur accès aux ressources vitales telles que l'eau et l'électricité ainsi qu'un meilleur accès à l'éducation à la santé à la culture et au sport afin de leur assurer un avenir ;
- démocratiser l'accès à la vie culturelle en gommant les inégalités sociales et économiques.

C'est dans ce contexte que CORNELIUS a mené un certain nombre d'actions de solidarité relatées ci-après, autour d'un axe de développement fort : l'amélioration des conditions de vie de populations, tant sur le plan matériel que personnel (meilleur accès aux ressources vitales, reconnaissance, autonomie etc.).

Calendrier des faits marquants de CORNELIUS en 2021 :

- Projet scolarité - Boyo et Tiogo (Côte d'Ivoire) :

Le projet scolarité suit son cours et se développe. En septembre, 5 nouveaux enfants (3 du village de Boyo et 2 du village de Tiogo) ont intégré le projet scolarité du Fonds. Il s'agit de 5 élèves dont le Fonds prend en charge les frais relatifs à la scolarité à leur entrée en classe de 6ème, au collège de Kouto. (Le rectorat de Khorogo n'a proposé que 5 et non 6 élèves admissibles à la bourse à cause de résultats scolaires insuffisants)

Pour les élèves, le Fonds prend en charge les frais suivants : fourniture et entretien d'un vélo par enfant, des chaussures (2 paires), tenues, fournitures scolaires, frais de cantine, paiement de deux personnes encadrantes fournissant du soutien scolaire de manière hebdomadaire aux enfants et achat de crédits d'unités téléphoniques pour leurs portables. Détails ci-dessous.

- Boyo (Côte d'Ivoire) : Opération Lunettes

Fin septembre 2021, 2 cartons contenant 2030 paires de lunettes usagées et 50 boîtiers -provenant d'un don de l'association Opticiens et Lunetiers sans frontière - ont été envoyés par la société ECOFRET à l'attention de la mutuelle de Boyo en vue de l'organisation d'une nouvelle consultation ophtalmologique (date en attente à cause de la crise sanitaire liée au Covid) afin d'apporter des soins aux populations les plus démunies.

- Expédition de cartons :

Comme dit ci-dessus, en plus des 2 cartons de lunettes usagées, 8 cartons supplémentaires contenant divers matériels para-médicaux, jouets et vêtements usagés ont été expédiés à l'attention de la Mutuelle de Boyo. à destination des villages de Boyo et Tiogo via le prestataire EcoFret Transit fin septembre 2021.

- Opération caritative Pétanque

L'opération d'appels aux dons pour aider le Fonds à financer son projet de scolarité sous forme de pétanque a été reconduite cette année, le 03/10/2021, à Paris, à la Pétanque du Tertre, louée pour un montant de 1 500,00 euros.

5 810,00 euros ont été récoltés à cette occasion.

L'intégralité des bénéfices a été affectée au financement du projet scolarité tel qu'il est décrit ci-dessus.

- Développement du site internet du Fonds de dotation => <https://fondsdedotationcornelius.org>  
Avec le prestataire GLOOMLOG

- CORNELIUS a reçu un montant total de dons de 15.810 € au titre de l'année 2021.  
Pour mémoire, la dotation initiale de CORNELIUS est de 15.000 € et non consommable à hauteur de 10.000 €.

## 2. Fonctionnement interne du fonds

Le fonctionnement interne du fonds s'est articulé au cours de l'année 2021 autour de son seul Conseil d'administration.

Il est composé des membres suivants :

- Monsieur Grégoire LASSALLE, membre du Conseil d'Administration et Président de droit en tant que Fondateur ;
- Madame Hélène LUREAU, membre du Conseil d'Administration et du bureau en tant que secrétaire, mandat renouvelé par le Président en 2021.
- Madame Gaëlle MORICE épouse LASSALLE, membre du Conseil d'Administration et du bureau en tant que trésorière, mandat renouvelé par le Président en 2021.

Il s'est réuni aux dates suivantes :

- Le 28 juin 2021 (convocation du 21 juin 2021) afin de faire un point sur :
  - l'exercice 2021;
  - le fonctionnement interne de CORNELIUS ;
  - les projets en cours et à venir ;
- le 21 décembre 2021 (convocation du 5 décembre 2021) afin de délibérer principalement sur le fonctionnement interne du fonds et le suivi des projets en cours.

Au cours de l'année 2021, CORNELIUS n'a pas constitué de comité d'investissement ni de commissions de travail spécialisées. Aucun titre de Membre d'Honneur n'a été décerné comme cela est possible d'après les statuts.

## 3. Rapports du fonds avec les tiers

### 3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Le Fonds, pour faire connaître ses actions, dispose d'un site internet depuis janvier 2021, d'une page Facebook et d'un compte Instagram. La création et la gestion-hébergement Web sont effectuées par l'association Gloomlog pour un budget annuel 150,00 euros/an.

Le Fonds va mener une réflexion pour savoir comment et dans quelle mesure des appels à la générosité publique peuvent être organisés. L'autorisation lui ayant été accordé par courrier du 7 juin 2021 pour la période du 27 mai 2021 au 27 mai 2022. Une demande de renouvellement de cette autorisation a été envoyée à la Préfecture de Paris (Service des OSBL) en pli recommandé avec le 27 mai 2022.

De plus, l'opération d'appels aux dons pour aider le Fonds à financer son projet de scolarité sous forme de pétanque a été reconduite cette année, le 03/10/2021, à Paris, à la Pétanque du Tertre, louée pour un montant de 1 500 euros. 5 810 euros ont été récoltés à cette occasion. L'intégralité des bénéfices (4 310 €) a été affectée au financement du projet scolarité.

### 3.2 Liste des partenaires du fonds

CORNELIUS n'a pas noué de partenariat particulier en 2021 (outre ceux nécessaires à son fonctionnement : commissaire aux comptes, banque, conseil juridique).

### 3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Un livret de présentation a été imprimé pour d'éventuels donateurs afin de permettre à CORNELIUS d'augmenter ses capacités financières. Tous les frais de création et d'impression ont été pris en charge par le président, à titre personnel.

## **4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants**

- **Suite du Projet Tomate n°2 - Boyo (Côte d'Ivoire) : du projet Tomates vers le projet MARAICHERS**

=> Pour rappel : PROJET TOMATES : suite au financement d'un projet de culture de tomates initié en 2018 (appelés projets Tomates 1 et 2 et conformément à la convention de partenariat signée le 8 janvier 2018 entre le Fonds et la Mutuelle pour le développement de Boyo d'une part et la Mutuelle pour le développement de Tiogo d'autre part), de nouveaux essais ont été menés pour permettre une optimisation des cultures, en lien avec les achats réalisés fin 2018.

Comme annoncé par les villageois, le projet de culture maraichère continue, géré par le village et bénéficiant de l'infrastructure déjà financée par Cornélius (panneaux solaires, citerne, pompe, système de goutte à goutte, tricycle). **Aucune dépense nouvelle en 2021 n'a été engagée sur ce projet.**

- **Projet scolarité - Boyo et Tiogo (Côte d'Ivoire) :**

Le projet scolarité suit son cours et se développe. En septembre, 5 nouveaux enfants (3 du village de Boyo et 2 du village de Tiogo) ont intégré le projet scolarité du Fonds. Il s'agit de 5 élèves dont le Fonds prend en charge les frais relatifs à la scolarité à leur entrée en classe de 6ème, au collège de Kouto. Comme précédemment, les enfants qui bénéficient de ce programme ont été choisis par le rectorat. Le rectorat n'a choisi que 5 enfants car les résultats scolaires des autres élèves étaient trop justes.

Le Fonds prend en charge les frais suivants : fourniture et entretien d'un vélo par enfant, des chaussures (2 paires), les tenues, fournitures scolaires, frais de cantine, paiement de deux personnes encadrantes fournissant du soutien scolaire de manière hebdomadaire aux enfants. Au total, le budget pour les 22 élèves s'élève à 8 020 000 francs CFA.

Détails page suivante :

## ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

### 4<sup>ème</sup> PROMOTION 6<sup>e</sup>

<b>LIBELLE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
Vélos	5	50 000	250 000
Chaussures	2 paires/5	20 000	100 000
Fournitures	5	200 000	1 000 000
Cantine	5	45 000	225 000
Crédit d'unités portables	5	5000	25 000
Entretiens vélos par an	5	Forfait	50 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>			<b>1 650 000</b>

### 3<sup>ème</sup> PROMOTION 5<sup>e</sup>

<b>LIBELLE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
Tenues	2 complets/6	60 000	360 000
Chaussures	2 paires/6	20 000	120 000
Fournitures	6	200 000	1 200 000
Cantine	6	45 000	270 000
Crédit d'unités portables	6	5000	30 000
Entretiens vélos par an		Forfait	100 000
<b>SOUS TOTAL 2</b>			<b>2 080 000</b>

### 2<sup>ème</sup> PROMOTION 4<sup>ème</sup>

<b>LIBELLE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
Vélos	6	50 000	250 000
Tenues	2 complets/6	60 000	360 000
Chaussures	2 paires/6	20 000	100 000
Fournitures	6	200 000	1 200 000
Cantine	6	45 000	270 000
Crédit d'unités portables	6	5000	30 000
Entretiens vélos par an		Forfait	50 000
<b>SOUS TOTAL 3</b>			<b>2 280 000</b>

### 1<sup>ère</sup> PROMOTION 3<sup>e</sup>

<b>LIBELLE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
Chaussures	2 paires/5	20 000	100 000
Fournitures	5	200 000	1 000 000
Cantine	5	45 000	225 000
Encadreurs (de la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> )	2	280 000	560 000
Crédit d'unités portables	5	5000	25 000
Entretiens vélos par an	5	Forfait	100 000
<b>SOUS TOTAL 3</b>			<b>2 010 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 020 000 F CFA</b>	

La totalité des frais engagés pour le projet scolarité est de :  
8 020 000 francs CFA payés par virement bancaire le 30 août 2021 : 12 189,35 euros

Le Fonds de dotation Cornélius souhaite suivre ces **22 élèves** dans leur scolarité jusqu'au lycée et s'est engagé auprès de la Mutuelle de Boyo et de Tiogo pour un renouvellement annuel de cette aide à la condition que les élèves aient au minimum 12/20 de moyenne annuelle.

- **Boyo : Opération Lunettes :**

Fin septembre 2021, 2 cartons contenant 2030 paires de lunettes usagées et 50 boîtiers (dons d'Opticiens et Lunetiers sans frontière) ont été envoyés par la société ECOFRET à l'attention de la mutuelle de Boyo et Tiogo en vue de l'organisation d'une nouvelle consultation ophtalmologique (date en attente à cause de la crise sanitaire liée au Covid = ces lunettes viennent compléter le stock de lunettes envoyées en 2020, la date de consultation sera fixée pendant le 2ème semestre 2022 si la situation sanitaire le permet afin d'apporter des soins aux populations les plus démunies).

La Mutuelle de Boyo prend en charge l'organisation et les frais médicaux des ces consultations ophtalmologiques.

En 2021, les seuls frais engagés par le Fonds (en dehors de l'expédition des 2 cartons détaillée ci-dessous) pour ce projet sont des remboursements de frais de transport effectués par Opticiens et Lunetiers sans Frontières pour l'expédition de cartons de lunettes de Perpignan à l'adresse du Fonds (9, rue de l'Armée d'Orient 75018 Paris).

Le remboursement a été fait par chèque d'un montant de 41 euros en septembre 2021 et par un virement de 78,70 euros en octobre 2021. Soit un total de 119,70 €.

- **Expédition de cartons :**

Comme dit ci-dessus, en plus des 2 cartons de lunettes usagées, 8 cartons supplémentaires contenant divers matériels para-médicaux (dons de l'association ACV - Amélioration des Conditions de Vie), jouets et vêtements usagés ont été expédiés l'attention de la Mutuelle de Boyo. à destination des villages de Boyo et Tiogo via le prestataire EcoFret Transit fin septembre 2021 pour une facture de 1100 € payée par chèque.

- **Bilan de l'Opération caritative Pétanque**

L'opération d'appels aux dons pour aider le Fonds à financer son projet de scolarité sous forme de pétanque a été reconduite cette année, le 03/10/2021, à Paris, à la Pétanque du Tertre, louée pour un montant de 1 500,00 euros.

Chaque participant adulte devait payer une participation minimum de 100€. Un mail expliquant l'évènement a été adressé au cercle d'amis et au cercle familial des membres du conseil d'administration.

5 810,00 euros ont été récoltés à cette occasion.

L'intégralité des bénéfices a été affectée au financement du projet scolarité.

- **Hébergement et mise à jour du site internet du Fonds de dotation auprès du prestataire GLOOMLOG**

Après la création du site internet avec le prestataire Gloomlog, ce prestataire assure la maintenance et l'hébergement du site du Fonds (opérationnel dès la fin janvier 2021) pour un contrat annuel de 150 euros. La facture a été payée en novembre 2021 par virement.

Le site a pour but de faire connaître les actions de Cornélius et de permettre également une meilleure visibilité pour les populations suivies à Boyo et Tiogo.

<https://fondsdedotationcornelius.org>

## 5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

- Mutuelle pour le développement de Boyo déclarée en Préfecture de Kouto le 17 mai 2017 représentée par son Président, Monsieur DAO Soridio 04 BP 19017 Abidjan 04 et son secrétaire général, Monsieur DIABATE Zié 17 BP 1404 Abidjan 17.

Cette mutuelle peut être définie comme un comité de développement villageois qui agit localement pour la modernisation et le développement du village de Boyo. En pratique, lors de la construction d'infrastructures importantes en Côte d'Ivoire, le recours aux mutuelles de développement est incontournable et nécessaire pour garantir la bonne réalisation des projets menés : elles permettent, en toute transparence, d'assurer la bonne réalisation des travaux par les prestataires sélectionnés par CORNELIUS et parties à la convention.

Il est à noter que la Mutuelle de Boyo entretient un vrai partenariat et une solidarité avec le village voisin de Tiogo et de sa mutuelle - déclarée en préfecture d'Abidjan le 17 novembre 2009.

→ Montant : 12 189,35 € (en faveur des frais de scolarités de 22 collégiens de 6<sup>ième</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)

La mutuelle a également reçu, en complément de ce montant, plus de 2000 lunettes usagées provenant de dons d'Opticiens et Lunetiers sans Frontières (pour les villages de Boyo et Tiogo, et pour lesquelles la Mutuelle finance l'analyse de corrections et la présence ponctuelle d'ophtalmologues en consultation gratuite pour la population des villages de Boyo et Tiogo.)

## 6. Compte d'emploi des ressources (obligatoire si appel à la générosité publique)

N/A

## 7. Liste des libéralités reçues

- Don de 2 040 paires de lunettes d'Opticiens et Lunettes sans frontières
- 10 000 € le 24/08/2021 de Grégoire Lassalle
- 5 810 € de dons par 26 personnes physiques et morales liés à l'opération pétanque décrite ci-dessus :
  - 1 240 € en remise de chèques le 08/10/2021

- 1 060 € en remise de chèques le 08/10/2021
- 720 € en remise de chèques le 08/10/2021
- 500 € en remise de chèques le 22/11/2021
- 260 € en versement en espèces le 07/10/2021
- 230 € par virement le 05/10/2021
- 200 € par virement le 12/10/2021
- 600 € par virement le 29/11/2021
- 1 000 € par virement le 06/12/2021

Soit un montant total à ce jour pour l'année 2021 de 15 810 €, hors don de lunettes.

Les libéralités reçues et la trésorerie ont permis d'affecter à hauteur de 16 807,35 € comme suit :

- 12 189,35 € pour la Mutuelle de Boyo pour financer les frais de scolarité de 22 collégiens de Boyo et Tiogo.
- 1 100 € en frais d'expédition de 10 cartons vers la Côte d'Ivoire
- 150 euros pour financer le site internet
- 119,70 € de remboursement de frais d'expédition à Opticiens Sans Frontières
- 1 500 € en frais de location du terrain de pétanque pour l'opération caritative
- 1 206 € en frais d'Expert Comptable, Commissaire aux comptes, Trésor Public
- 542,30 € en frais bancaires
- Pour mémoire, le cabinet de conseils OPLEO et l'expert comptable proposent leurs expertises et services gracieusement au Fonds.

A Paris, le 12 mai 2022, lu et approuvé par :

Monsieur Grégoire LASSALLE, Président

Madame Hélène LUREAU, Secrétaire

Madame Gaëlle MORICE épouse LASSALLE, Trésorière